



Expérimentation nationale des manuels scolaires numériques via l'espace numérique de travail du collège

10 questions/réponses

Manuels numériques via l'espace numérique de travail (ENT)

L'expérimentation *Manuels numériques via l'ENT* est menée par le ministère de l'Éducation nationale dans 12 académies, en partenariat avec les conseils généraux de 21 départements, les éditeurs scolaires, les plateformes de diffusion des manuels et les éditeurs de solutions ENT.

Initiée à la rentrée scolaire 2009, l'expérimentation touche tous les élèves de 6^e et de 5^e ainsi que leurs enseignants dans 69 collèges disposant d'un espace numérique de travail. À la rentrée 2011-2012, certains de ces collèges prolongent l'expérimentation en 4^e.

Les élèves concernés accèdent en ligne, via l'ENT, à leurs nouveaux manuels scolaires numériques tandis que les mêmes manuels en version papier ne sont plus transportés.

Cette utilisation des manuels scolaires numériques au collège et au domicile permet d'alléger le cartable des élèves, de mettre à disposition des ressources numériques innovantes et de développer de nouveaux usages pédagogiques.



Pour en savoir plus :

www.educnet.education.fr/contenus/dispositifs/priorites/manuel-numerique

<http://www.educnet.education.fr/contenus/dispositifs/manuel-numerique/videos-manuel-numerique>

1. Qu'est-ce qu'un manuel scolaire numérique ?

C'est un manuel dématérialisé que l'on utilise avec un ordinateur. Il est vu sur l'écran ou projeté en classe avec un vidéoprojecteur. En plus des textes et images que l'on trouve dans le manuel papier, le manuel numérique peut proposer des documents sonores, des animations ou des vidéos.

2. Quels manuels numériques sont utilisés cette année au collège?

En 6^e et en 5^e où de nouveaux programmes sont mis en œuvre, et dans certains des collèges en 4^e à la rentrée 2011, les professeurs ont choisi dans plusieurs matières des manuels numériques proposés par les éditeurs scolaires.

3. Les élèves-ont-ils toujours des manuels papier ?

Ils ont des manuels papier dans toutes les matières et disposent d'un accès personnel en ligne aux manuels numériques choisis. Ils peuvent ainsi garder à la maison les mêmes manuels en version papier.

4. Quels sont les avantages du manuel numérique ?

Avec moins de manuels transportés, le poids du cartable est diminué ! Par ailleurs, l'aspect multimédia (texte, image, son, vidéo) et les potentialités du manuel numérique en font un outil de travail innovant et motivant.

5. Quel est le rôle de l'espace numérique de travail (ENT) du collège ?

L'ENT regroupe un ensemble de services en ligne qui concerne la vie du collège. En particulier, il permet aux élèves et à leurs enseignants d'accéder aux manuels numériques grâce aux licences acquises par le collège.

6. Pourquoi l'accès aux manuels numériques passe-t-il par l'ENT du collège ?

L'ENT du collège permet à chaque utilisateur un accès unique et sécurisé aux services auxquels il a droit. Les connexions des élèves aux manuels numériques sont individuelles et aucune donnée personnelle n'est transmise à l'extérieur du collège.

7. Comment l'élève accède-t-il à son manuel numérique ?

Grâce à l'identifiant et au mot de passe que lui fournit le collège, l'élève va se connecter sur Internet à son espace sur l'ENT où il peut accéder directement à ses manuels en ligne.

8. Où et quand l'élève peut-il accéder à ses manuels numériques ?

L'élève peut accéder aux manuels via l'ENT de tout lieu et à tout moment pendant l'année scolaire : en classe, au centre de documentation, à la maison... Il lui suffit de disposer d'un poste informatique et d'un accès internet.

9. Les parents devront-ils payer pour ces nouvelles dispositions ?

Non, cela ne change rien. Les manuels, tant numériques que papier, sont pris en charge par l'État. Le Conseil général qui fournit quant à lui l'équipement informatique au collège, le renforce avec de nouveaux matériels comme par exemple le tableau blanc interactif.

10. Et le travail à la maison ?

Les élèves ont tous leurs manuels en version papier à la maison. S'ils ont une connexion Internet, ils peuvent également travailler avec le manuel numérique en se connectant de leur domicile à l'ENT.